

## US District Court for DC, “Standing Rock Sioux Tribe v. USACE”, 6 juillet 2020

### Résumé :

Les tribus amérindiennes Standing Rock et Cheyenne contestent l’octroi par l’US Army Corp of Engineers<sup>1</sup> (USACE) de la servitude permettant à l’oléoduc Dakota Access de traverser le lac Oahe. Il est reproché à l’USACE d’avoir octroyé cette servitude sans établir un “*environmental impact statement*” ou EIS (étude d’impact environnementale), pourtant requis lorsqu’une construction affecte significativement l’environnement. La *US District Court for DC* (cour fédérale du premier degré) a annulé la décision d’accorder à l’oléoduc Dakota Access une servitude sur le lac Oahe et a ordonné sa fermeture sous 30 jours.

### Sources :

- US District Court for DC, Standing Rock Sioux Tribe v. USACE, 7 mars 2017. <https://casetext.com/case/standing-rock-sioux-tribe-v-us-army-corps-of-engrs-1>
- US district court for the district of Columbia, Standing Rock Sioux Tribe v. USACE, 14 juin 2017. <https://casetext.com/case/standing-rock-sioux-tribe-v-us-army-corps-of-engrs-8>
- US district court for the district of Columbia, Standing Rock Sioux Tribe v. USACE, 6 juillet 2020 [https://earthjustice.org/sites/default/files/files/standing\\_rock\\_sioux\\_tribe\\_v.\\_army\\_corps\\_of\\_engineers.pdf](https://earthjustice.org/sites/default/files/files/standing_rock_sioux_tribe_v._army_corps_of_engineers.pdf)
- US District Court for DC, Humane Soc’y of the United States v. Jewell, 19 décembre 2014. <https://casetext.com/case/humane-socy-of-the-united-states-v-jewell-1>
- US Court of Appeal for DC, United Steel v. Mine Safety and Health Administration, 11 juin 2019. <https://casetext.com/case/united-steel-v-mine-safety-health-admin>
- US District Court for DC, National Parks Conservation Ass’N v. Semonite, 8 novembre 2019. <https://www.leagle.com/decision/infco20191113736>
- US Court of Appeals for the DC Circuit, Standing Rock Sioux Tribe and alii. v. USACE, 5 août 2020 [https://docs.google.com/document/d/1rysL7BNpdL93GKCJu3tzoJLd4GnToXY-rMEH\\_zEKfZ4/edit#](https://docs.google.com/document/d/1rysL7BNpdL93GKCJu3tzoJLd4GnToXY-rMEH_zEKfZ4/edit#)

### Faits :

En juin 2016, Dakota Access LLC lança la construction d’un oléoduc, transportant de l’huile de schiste entre le Dakota du Nord et l’Illinois et traversant les Etats du Dakota du Nord et du Sud ; de l’Iowa et de l’Illinois. La construction de l’oléoduc fut achevée en avril 2017. Elle suscita des manifestations à travers tout le pays en raison de son impact sur l’environnement et sur les pratiques religieuses des communautés locales, puisque le tracé de l’oléoduc devait traverser différents sites sacrés amérindiens.

### Parties :

- **Demandeurs :** Les tribus Standing Rock Sioux et Cheyenne River Sioux

---

<sup>1</sup> Il s’agit du corps du génie de l’armée de terre américain.

- **Défendeur** : Dakota Access LLC

**Procédure :**

Bien qu'aucun permis ne soit requis pour la construction d'oléoduc sur des propriétés privées, une autorisation doit être obligatoirement accordée par l'USACE pour toute construction traversant un cours d'eau<sup>2</sup>.

En juin 2014, Dakota Access notifie à l'USACE son intention de construire l'oléoduc Dakota Access (DAPL).

En décembre 2015, l'USACE publie une première version de la déclaration environnementale (*Environmental Assessment*<sup>3</sup>) du DAPL et conclut que le projet ne devrait pas avoir "d'effets directs, indirects ou cumulatifs important sur l'environnement"<sup>4</sup>. Un avis contraire déclarant que le projet a des effets significatifs sur l'environnement entraînerait l'obligation, pour l'USACE, de rédiger une étude d'impact environnemental (*environmental impact statement* ou EIS).

Standing Rock a formulé plusieurs observations sur cette étude. Notamment, était contesté le fait que l'étude ne prenne pas suffisamment en compte les effets de la construction sur l'eau du lac et les droits des tribus. C'est pourquoi les requérants réclamaient la rédaction d'un EIS.

En juillet 2016, l'USACE a rendu publique la version définitive de l'EA concluant de nouveau à l'absence d'effet significatif sur l'environnement compte tenu du travail mené par l'USACE, avec le Dakota Access, pour atténuer les effets de cet aménagement sur l'environnement<sup>5</sup>. La rédaction d'un EIS n'était donc pas requise.

Dans un premier recours devant l'US District Court du District de Columbia<sup>6</sup>, les requérants soulevaient la non-conformité du permis de construire au National Historic Preservation Act and the Religious Freedom Restoration Act. Cette demande a été rejetée.

Par la suite, l'USACE souhaitait dans un premier temps revenir sur sa position d'accorder le permis de construire<sup>7</sup> mais est revenu sur sa position initiale à la suite du changement d'administration : la construction des différents oléoducs en cours était une promesse de campagne de Donald Trump<sup>8</sup>. Le permis fut, ainsi, accordé, et l'oléoduc construit et mis en service.

---

<sup>2</sup> Section 404 du Clean Water Act et sections 10 et 14 du Rivers and Harbor Act de 1899.

<sup>3</sup> Il s'agit d'un document plus succinct que l'EIS.

<sup>4</sup> "Proposed crossing of Lake Oahe and concluded that "construction of the proposed Project [was] not expected to have any significant direct, indirect, or cumulative impacts on the environment". US district court for the district of Columbia, Standing Rock Sioux Tribe v. USACE, 14 juin 2017, §115.

<https://casetext.com/case/standing-rock-sioux-tribe-v-us-army-corps-of-engrs-8>

<sup>5</sup> "coordinated closely with Dakota Access to avoid, mitigate and minimize potential impacts of the Proposed Action", *ibid*, §116.

<sup>6</sup> US District Court for DC, *Standing Rock Sioux Tribe v. USACE*, 7 mars 2017

<https://casetext.com/case/standing-rock-sioux-tribe-v-us-army-corps-of-engrs-1>

<sup>7</sup> US District Court for DC, "Standing Rock Sioux Tribe v. USACE", 6 juillet 2020, p. 4.

[https://earthjustice.org/sites/default/files/files/standing\\_rock\\_sioux\\_tribe\\_v\\_army\\_corps\\_of\\_engineers.pdf](https://earthjustice.org/sites/default/files/files/standing_rock_sioux_tribe_v_army_corps_of_engineers.pdf)

<sup>8</sup> <https://www.leagle.com/decision/infdc020170615a83>

Quelques mois plus tard, les requérants choisissaient de soulever un nouveau moyen devant la Cour : celui de la non conformité au National Environmental Policy Act (NEPA) du refus, de la part de l'USACE, d'adopter un EIS<sup>9</sup>. Ce recours demandait également l'annulation de l'octroi de la servitude sur le lac Oahe et l'arrêt de la mise en service de l'oléoduc. La Cour concluait à la nécessité d'adopter un EIS mais pas à celle d'annuler l'octroi de la servitude<sup>10</sup>.

### **Problème :**

Il a été demandé à la Cour si la décision de l'USACE de ne pas adopter d'EIS, décision faite en violation du NEPA, devait entraîner l'annulation de la servitude permettant à l'Oléoduc de traverser le lac Ohae.

### **Motivation de la Cour :**

Aux Etats-Unis, en matière de décision administrative illégale, il est d'usage que le juge annule la décision<sup>11</sup>. L'annulation est la sanction classique pour les actes adoptés "en violation du NEPA<sup>12</sup>". Cependant, l'annulation n'est pas systématique. Elle doit être précédée par une analyse de la gravité de l'illégalité et des conséquences de l'annulation<sup>13</sup>.

Pour ce qui est de la première partie de l'analyse qui concerne la gravité de l'illégalité, la Cour considère que l'USACE n'a pas justifié son choix de ne pas adopter d'EIS<sup>14</sup> et qu'il n'apporte aucune justification convaincante à cette situation<sup>15</sup>.

La deuxième partie de l'analyse est plus délicate. La Cour est appelée à confronter des considérations économiques et environnementales<sup>16</sup>. Parmi elles : l'impact de l'annulation de la décision sur l'industrie du pétrole, sur la santé, sur l'environnement, ainsi que sur le recours au train pour transporter le pétrole au lieu de l'oléoduc. La Cour conclut que "compte tenu de la gravité de l'erreur de l'USACE ; de l'impossibilité d'adopter des mesures correctives ; le fait que Dakota Access a assumé une grande partie de son risque économique en connaissance de cause ; et les dommages potentiels existant chaque jour où l'oléoduc est exploité<sup>17</sup>", il est nécessaire de prononcer l'annulation de la décision de l'USACE.

### **Solution :**

La Cour annule la décision d'accorder à l'oléoduc Dakota Access une servitude sur le lac Oahe et ordonne sa fermeture sous 30 jours.

---

<sup>9</sup> US District Court for DC, "Standing Rock Sioux Tribe v. USACE", 14 juin 2017, <https://casetext.com/case/standing-rock-sioux-tribe-v-us-army-corps-of-engrs-8>

<sup>10</sup> Op. Cit. <https://casetext.com/case/standing-rock-sioux-tribe-v-us-army-corps-of-engrs-8>

<sup>11</sup> US Court of Appeal for DC, *United Steel v. Mine Safety and Health Administration*, 11 juin 2019. <https://casetext.com/case/united-steel-v-mine-safety-health-admin>

<sup>12</sup> US District Court for DC, *Humane Soc'y of the United States v. Jewell*, 19 décembre 2014. <https://casetext.com/case/humane-soc-y-of-the-united-states-v-jewell-1>

<sup>13</sup> US District Court for DC, *National Parks Conservation Ass'n v. Semonite*, 8 novembre 2019. <https://www.leagle.com/decision/infco20191113736>

<sup>14</sup> Op. Cit. p. 9. [https://earthjustice.org/sites/default/files/files/standing\\_rock\\_sioux\\_tribe\\_v.\\_army\\_corps\\_of\\_engineers.pdf](https://earthjustice.org/sites/default/files/files/standing_rock_sioux_tribe_v._army_corps_of_engineers.pdf)

<sup>15</sup> *Ibid.* p.14.

<sup>16</sup> *Ibid.* p. 14-21.

<sup>17</sup> *Ibid.* p. 23.

**Commentaire :**

Le 5 août 2020, l'US Court of Appeals for the DC Circuit a ordonné la suspension de la décision de fermeture de l'Oléoduc afin de laisser le temps aux parties de présenter leurs arguments et à la Cour, de se prononcer sur l'affaire<sup>18</sup>.

**Fiche d'arrêt rédigée par Sandy Cassan-Barnel, juriste, membre de Notre Affaire à Tous**

---

<sup>18</sup> US Court of Appeals for the DC Circuit, Standing ROck Sioux Tribe et alii v. USACE, 5 août 2020, <https://earthjustice.org/sites/default/files/files/dc-cir-decision.pdf>